

ASSOCIATION BONSENS.ORG
10 RUE DES CIGOGNES - 67960 ENTZHEIM
Forme juridique : Association Loi 1908
Immatriculation : TPRX-ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Volume 46 / Folio 22
SIRET : 903 156 859 00014

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 5 MARS 2022

1°- CONTEXTE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association BONSENS.ORG a été régulièrement convoquée avec l'envoi de 31 182 mails aux adhérents recensés.

La résolution unique était de voter pour ou contre ou blanc ou s'abstenir afin de valider la modification proposée des Statuts de l'association.

Le quorum nécessaire était de 15 591 votants

2 999 adhérents se sont connectés avec succès afin de prendre connaissance des documents transmis afin de voter.

2° - RESULTATS

378 adhérents ont votés.

Les votes exprimés ont été les suivants :

REPONSES	NOMBRE	Pourcentage
POUR	374	98,941%
CONTRE	1	0,265%
ABSENTION	2	0,529%
BLANC	1	0,265%
TOTAL	378	100,000%

Malgré une majorité forte de votants en faveur de la modification des statuts, le quorum de 15 591 votants n'étant pas atteint à l'heure limite de vote, les résultats ne peuvent être validés.

Compte tenu de ceci, le Président constate que ce résultat ne peut être entériné. Une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire sera prochainement convoquée, sans nécessité de quorum à respecter cette fois, conformément aux textes de Droit applicables.

Fait à Paris,
Le 5 mars 2022



Le Président
Xavier AZALBERT